

## Un investissement de près de 400 000 \$ pour des réparations à l’intérieur des logements et des espaces communs aux habitations Bourret



**Près de 400 000 \$ seront investis pour la réalisation de réparations à l’intérieur des logements et des espaces communs aux habitations Bourret, situées au 5820, rue Décarie. Ces travaux ont commencé vers la mi-juin et s’étaleront environ jusqu’à la mi-décembre.**

### État de la situation

Deux dégâts d’eau ont eu lieu à la fin de janvier 2012 aux habitations Bourret. Des travaux d’urgence ont été effectués à ce moment pour assainir les logements et remplacer les murs. Au début de juin, la deuxième phase des travaux a commencé. Elle comprend le remplacement de planchers, des travaux de peinture et la réparation des murs d’une quarantaine de logements. Précisons également que des travaux seront effectués dans la salle communautaire ainsi que dans les corridors.

Ces travaux d’amélioration engendreront des dérangements, entre autres, le transfert **temporaire** d’une dizaine de locataires dont le logement nécessite des travaux de remplacement de planchers. Veuillez noter que **Danielle Lacroix** et **Caroline Stewart**, agentes de liaison ont déjà joint l’ensemble des locataires touchés afin de discuter de la situation et trouver des solutions de relogement adaptées à leurs besoins. Une fois les locataires relogés, nous entamerons les travaux dans ces logements. L’OMHM se chargera d’entreposer les biens et les meubles de ces locataires pendant les travaux.

Des travaux de réparation des murs et de peinture seront également effectués dans une vingtaine d'autres logements. Mentionnons que **les locataires concernés resteront dans leur logement**. Ces travaux engendreront toutefois des dérangements temporaires, dont la visite d'ouvriers dans les logements, le va-et-vient de ceux-ci dans les corridors et les espaces communs, du bruit et de la poussière. La salle communautaire sera également fermée quelques jours, mais seulement à la fin des travaux. **Un avis à cet effet se trouve dans la salle communautaire.**

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une première rencontre a eu lieu le **21 mars 2013** aux habitations Bourret. Lors de cette **rencontre d'information** animée par **Danielle Lacroix**, agente de liaison, les 30 locataires présents ont été renseignés sur l'historique et l'évolution des travaux.

Le **11 juin** dernier, une autre **rencontre d'information** a eu lieu avec les résidants, afin de les informer du déroulement des travaux ainsi que des détails techniques qui y sont reliés. Animée par **Caroline Stewart**, agente de liaison attirée au projet en remplacement temporaire de **Danielle Lacroix**, accompagnée de **Michel Beauchemin**, directeur de projets, **Nicolas Pichouron**, directeur de projets, **Benoit Richer** de Marcel Thifault Construction, **Judith Proulx**, architecte, **Arezki Sail**, surveillant de travaux, **Ludovic Scholl**, directeur à l'entretien et aux réparations, **Roosevelt Anelus**, préposé à l'entretien et aux réparations et **Ève Cardinal**, chargée de communication, cette rencontre avait pour but de discuter des besoins et des préoccupations des locataires et de présenter les prochaines étapes et modalités des travaux à venir.

### Le point sur les travaux touchant la façade sud de votre immeuble

À **l'automne 2011**, l'OMHH a entamé des travaux après avoir décelé des fissures dans le mur extérieur de la façade sud de votre immeuble, bâti en 1963. Ces fissures ont causé des infiltrations d'eau dans les logements adjacents à cette façade. Ces infiltrations d'eau ont entraîné l'apparition de signes de moisissures. En raison de l'importance des travaux de réfection et pour des raisons de santé, les locataires des logements se terminant par 07 et du logement 1106 ont dû être relogés pendant plus d'un an. Toute l'information pertinente avait été, à l'époque, communiquée aux locataires des habitations Bourret.

Étapes des travaux déjà réalisés sur la façade sud de votre immeuble :

- Dégarnissage partiel des murs des logements se terminant par 07 et du logement 1106
- Expertises approfondies dans ces logements
- Détermination de la composition exacte du mur et de l'état du mur de maçonnerie
- Préparation des plans et devis

Dans un souci de confort et pour la qualité de vie des locataires des habitations Bourret, l'OMHH a mis la priorité sur les travaux **à l'intérieur** des logements, à cette étape. Soyez assurés que les travaux sur la façade sud de votre immeuble seront entamés à **l'étape suivante**. Des informations vous seront communiquées à cet effet. Le début des travaux sur la façade sud est prévu en 2014.

# EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Les travaux de réparation dans les logements incluent des travaux de gypse, de peinture et de réparation du fini des planchers.	Les logements seront remis en condition d'utilisation d'origine, à la suite des dommages causés par l'eau.	Habitabilité des logements et <b>confort des locataires</b>
Les finis de plancher dans les corridors et les espaces communs seront changés.	Les planchers sont en fin de vie utile  La surface des planchers sera changée pour en faciliter l'entretien car elle ne requiert pas l'utilisation de produits de cirage	<b>Entretien plus facile</b>  <b>Moins d'impact sur l'environnement</b>  <b>Amélioration de l'aspect esthétique</b>  <b>Matériel amélioré</b>
Les murs des corridors et des espaces communs seront peints.	La surface des murs des corridors sera remise dans les conditions d'utilisation d'origine, à la suite des travaux d'urgence dans les corridors.  La peinture des espaces communs sera rafraîchie.	<b>Amélioration</b> de l'aspect esthétique et <b>agencement des couleurs</b> aux nouveaux finis de plancher  <b>Accent de couleur à chaque porte d'entrée des logements</b> (selon le choix de couleurs des locataires)

## L'ENTREPRENEUR

**Marcel Thifault Construction** est l'entrepreneur qui exécutera les travaux aux habitations Bourret. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 8 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

## RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Votre collaboration est essentielle pendant les travaux, d'autant plus que votre présence sera requise afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement.

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

- 1. Lorsqu'il sera temps** d'effectuer les travaux dans votre logement, **l'entrepreneur vous préviendra** et fixera un rendez-vous **48 heures à l'avance** pour que les ouvriers puissent entrer chez vous.
  - a) **Assurez-vous d'être présent** au moment déterminé par l'entrepreneur ou, si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour vous remplacer.
  - b) **Veillez dégager l'espace où les travaux seront effectués.**
- 2. Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé (absence prolongée, séjour à l'hôpital, voyage, etc.), nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible votre agente de liaison, Caroline Stewart, en composant le 514 872-9235.**
- 3.** Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur **votre présence et votre collaboration** tout au long des travaux.

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Veuillez respecter les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.





**NOUVEAUTÉ**  
**VOLET JEUNESSE**



Club



**Fleurs et Jardins**

Ensemble, on embellit la vie!

**Plus de**  
**12 000 \$**  
**en prix**

- Formation horticole  
**GRATUITE**  
aux membres du Club
- Activité de fin de saison  
au Jardin botanique
- Bulletin d'adhésion  
disponible dans  
*La Rose des Vents* et au  
[www.omhm.qc.ca](http://www.omhm.qc.ca)
- Renseignements:  
514 872-2016



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Service des communications de l'OMHM, 2013

## L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS BOURRET

### ÉQUIPE DES TRAVAUX LIÉE AUX SINISTRES :

- ◆ Agentes de liaison :  
**Caroline Stewart et Danielle Lacroix**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Arezki Sail**
- ◆ Directeur de projets :  
**Michel Beauchemin**



Caroline Stewart

Danielle Lacroix



Michel Beauchemin

### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agentes de liaison :  
**Danielle Lacroix et Caroline Stewart**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Marcel Galarneau**
- ◆ Directeur de projets :  
**Nicolas Pichouron**



Marcel Galarneau



Nicolas Pichouron

### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Directeur à l'entretien et aux réparations :  
**Ludovic Scholl**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Roosevelt Anelus**
- ◆ Agente de location :  
**Aline Biha**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Alyne Dumas**



Ludovic Scholl



Roosevelt Anelus



Aline Biha



Alyne Dumas

## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Ève Cardinal

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Art & Graf inc.